

Liste des Candidats à l'élection du Comité de Direction des Comités Départementaux.

Conformément à l'article 55-2 des Règlements Administratifs de la FFT, les membres de la Commission régionale des Litiges ont étudié le 1^{er} octobre 2020 les listes établies à titre définitif et les candidatures définitives adressées à la Ligue dans le cadre des élections au Comité de Direction des Comités Départementaux :

A été validée la liste suivante :

- **Comité Départemental de la Manche**

Liste « Stéphane Bouvry ».

Décisions publiées à la demande de Pascal Got, Président de la Commission Régionale des Litiges, le 02 octobre 2020 à 11h05.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel en application de l'article 126 des Règlements Administratifs de la FFT devant la Commission Fédérale des Litiges dans le délai de 48 heures à compter de sa publication sur le site internet de la Ligue.

Liste des Candidats aux élections de la Délégation à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Tennis au titre des Comités Départementaux.

Conformément à l'article 55-2 des règlements administratifs de la F.F.T., les membres de la Commission régionale des Litiges ont étudié le 1^{er} octobre 2020 les listes établies à titre définitif et les candidatures définitives adressées à la Ligue dans le cadre des élections à la délégation à l'AG de la F.F.T. au titre des Comités Départementaux.

A été validée la liste suivante :

▪ **Comité Départemental de la Manche**

Liste « Ensemble pour un autre tennis » conduite par Bruno Françoise :

Titulaire : Bruno FRANCOISE

Suppléant : Gilles AMELINE

Décisions publiées à la demande de Pascal Got, Président de la Commission Régionale des Litiges, le 2 octobre 2020 à 11h05.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel en application de l'article 126 des Règlements Administratifs de la FFT devant la Commission Fédérale des Litiges dans le délai de 48 heures à compter de sa publication sur le site internet de la Ligue.